



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUDE

Préfecture

Sous-préfecture de Narbonne

Mission Collectivités et
Développement Territorial

Section Politiques
Environnementales

Affaire suivie par :
Patricia Duhail

Tél : 04.68.90.33.72

patricia.duhail@aude.gouv.fr

Narbonne, le 7 novembre 2017

Le sous-préfet

à

*Mesdames et Messieurs
les membres de la commission
(destinataires in fine)*

Objet : Commission de suivi de site (CSS) de Port La Nouvelle.

P. J. : 1 arrêté modificatif.

La commission de suivi de site de Port La Nouvelle se réunira le **lundi 20 novembre 2017 à 9 H 30** à la mairie de Port La Nouvelle.

L'ordre du jour prévisionnel est :

- Point sur les membres du bureau de la CSS,
- Bilan d'activités des établissements,
- Bilan de l'inspection de l'environnement,
- Mise en oeuvre du P.P.R.T.,
- Espace de discussion.

Vous trouverez ci-joint, copie de l'arrêté modificatif de la CSS, vous voudrez bien informer votre représentant suppléant de cette transmission.

En votre qualité de membre de cette commission, je vous serais obligée de bien vouloir y participer ou vous y faire représenter.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet


Béatrice OBARA

Membres de la Commission de suivi de sites de Port La Nouvelle

Collège « administrations de l'Etat » :

- le préfet de l'Aude ou le sous-préfet de Narbonne,
- le chef du service interministériel de défense et de protection civile ou son représentant,
- le chef du service départemental d'incendie et de secours de l'Aude ou son représentant,
- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou son représentant,
- le directeur départemental des territoires et de la mer ou son représentant,
- le délégué à la mer et au littoral ou son représentant.

Collège « élus des collectivités territoriales concernées » :

- M. Henri MARTIN, maire de Port La Nouvelle (titulaire) ou M. Jean-Michel MONIER (suppléant),
- M. Didier CODORNIU, vice-président du Conseil Régional (titulaire) ou Mme Agnès LANGEVINE, vice-présidente du Conseil Régional (suppléante),
- M. Hervé BARO, conseiller départemental (titulaire) ou Mme Magali VERGNES, conseillère départementale (suppléante),
- M. Christian LAPALU, vice-président du Grand Narbonne communauté d'agglomération (titulaire) ou M. Jacques BASCOU, président du Grand Narbonne communauté d'agglomération (suppléant).

Collège « riverains d'installations classées ou associations de protection de l'environnement » :

- Mme Maryse ARDITI, présidente de l'association ECCLA (titulaire) ou M. Frédéric OGE (suppléant),
- M. Louis MADAULE, vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Aude (titulaire) ou M. Jean-François CHATEL, directeur général de la CCI de l'Aude (suppléant),
- M. Marc PLANAS, président du comité interdépartemental des pêches maritimes et des élevages marins 66/11 (titulaire) ou M. Frédéric RESTE, premier prud'homme Bages-Port La Nouvelle (suppléant),
- M. Hervé CIFAÏ, directeur des Silos du Sud et de SMTP (titulaire) ou M. Vincent BONDON, adjoint du directeur, responsable d'exploitation des Silos du Sud (suppléant),
- M. Georges BARADAT, riverain.

Collège « exploitants des installations classées » :

- M. Johny MOUCHARD, chef de centre Antargaz Finagaz Boussens (titulaire) ou M. Laurent CANNAT, chef de dépôt Antargaz Finagaz Port La Nouvelle (suppléant),
- M. Romain BILLAT, chef de centre Frangaz (titulaire) ou M. Gauthier TURINI, assistant technique (suppléant),
- M. Christophe LALLOZ, directeur général EPPLN (titulaire) ou M. Thierry JACQUET, directeur d'exploitation (suppléant),
- M. Nicolas DURVILLE, directeur FOSELEV Logistique (titulaire) ou M. Julien LAVIGNE, chef de centre (suppléant),
- M. Bruno PIERRINE, directeur général de DPPLN (titulaire) ou M. Yann RAFIN, ingénieur HSSE (suppléant),

Collège « salariés des installations classées » :

- M. Cédric MASSAT, CHSCT centres et dépôts Antargaz Finagaz (titulaire) ou M. Jonathan DEMEY, CHSCT centres et dépôts Antargaz Finagaz (suppléant),
- M. David LEPAGE, délégué du personnel Frangaz (titulaire) ou M. Baptiste DOUTRE, délégué du personnel (suppléant),
- M. Christophe PECH, délégué du personnel EPPLN (titulaire) ou M. Eric PECHAUBES, délégué du personnel (suppléant),
- Mme Caroline CABANIER (titulaire) ou M. Cédric MAILLARD (suppléant) pour FOSELEV Logistique,
- M. Yohan LEMAIRE (titulaire).